Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 038-200040111-20250401-24_082-DE

CŒUR DE CHARTREUSE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 25_082

OBJET : EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION D'UN BATIMENT SUR LA ZI CHARTREUSE-GUIERS

L'an deux mille vingt-cinq, le 1er avril à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : 18 mars 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36
Présents : 29
Pouvoirs : 7
Votants : 36

Résultat des votes :

Pour : 5
Abstention : 7
Contre : 24

Présents les délégués avec voix délibérative :

Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Gilles GENOVESE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Marie-José SEGUIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX, Éric L'HÉRITIER (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc) ; Marylène GUIJARRO, Roger JOURNET, Martine MACHON (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Olivier LEMPEREUR, Cédric MOREL, Véronique MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38) Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, (Saint-Thibaud de Couz) ;

Pouvoirs : Bruno GUIOL à Marie-José SEGUIN, Maryline ZANNA à Denis BLANQUET, Laurette BOTTA à Anne LENFANT, Murielle GIRAUD à Marylène GUIJARRO, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Marie-Aude GONON à Olivier LEMPEREUR, Pierre FAYARD à Bruno STASIAK.

CONSIDÉRANT la délibération n° 19-170 du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse en date du 19 décembre 2019 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme de l'Habitat et Schéma de Cohérence Territoriale (PLUi-H valant SCoT), exécutoire au 23 janvier 2020.

CONSIDÉRANT la délibération n° 21 -188 du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse en date du 14 décembre 2021 approuvant la modification simplifiée n° 1 du PLUi-H valant SCoT, et la délibération n° 22-233 en date du 13 décembre 2022, approuvant la modification de droit commun n° 1 du PLUi-H valant SCoT.

CONSIDÉRANT la délibération n°20-117 du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse en date du 5 mars 2020, instaurant un droit de préemption urbain sur toutes les zones U et AU définies dans le PLUi-H valant SCoT de CŒUR DE CHARTREUSE.

CONSIDÉRANT la Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.) établie par Maître PERRON-ZAMORA (voir en annexe), notaire à Entre-deux-Guiers (38380), reçue en mairie d'Entre-deux-Guiers le 31 décembre 2024 puis reçue à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse le 17 février 2025, concernant la parcelle cadastrée AE 450, classée en zone UE au PLUIH valant SCOT en vigueur, pour une contenance de 735 m2, comportant un Local à usage de menuiserie, et appartenant à la CSI BOFE, Siret 789 508 157, pour un montant de 120 000 € (cent vingt mille euros)

CONSIDÉRANT la demande de visite, notifiée par courrier du 21 février 2025, par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, et la visite du bien en date du 4 mars 2025,

CONSIDÉRANT la compétence Économie de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

CONSIDÉRANT la délibération n° 23_001 du 24 janvier 2023 validant le projet de territoire de Cœur de Chartreuse qui vise dans son axe 2 « Dynamique économique » à « accompagner l'implantation et le développement des entreprises dans le respect de l'armature territoriale souhaitée par le PLUi »,

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 038-200040111-20250401-24_082-DE

CONSIDÉRANT que la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse ne dispose pas de bâtiment à caractère industriel ou artisanal sur la Zone Industrielle Chartreuse-Guiers qui lui permettrait d'exercer sa compétence économique qui vise à organiser le maintien, l'extension ou l'accueil de nouvelles activités économiques,

CONSIDÉRANT que l'acquisition de ce bien lui permettrait d'exercer pleinement sa compétence économique pour l'accueil ou le maintien d'une activité industrielle ou artisanale sur la Zone Industrielle Chartreuse-Guiers,

CONSIDÉRANT la volonté de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse de compléter son dispositif d'accueil des entreprises sur son territoire (déjà composé d'un espace de coworking de salles de réunion et d'un espace de location de bureaux individuels) par la mise à disposition d'un bâtiment à caractère industriel ou artisanal,

La Présidente met au vote la préemption d'un bâtiment sur la ZI Chartreuse-Guiers

- **Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré majoritairement CONTRE (24 voix Contre, 7 Abstentions et 5 voix Pour)**

- **REFUSE D'AUTORISER** la Présidente à exercer la préemption du bien concerné par la Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.), n° d'enregistrement 0381552420046 (voir en annexe), établie par Maître PERRON-ZAMORA, notaire à Entre-deux-Guiers (38380), reçue en mairie d'Entre-deux-Guiers le 31 décembre 2024 puis reçue à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse le 17 février 2025, concernant la parcelle cadastrée AE 450, classée en zone UE au PLUi-H valant SCoT en vigueur, pour une contenance de 735 m², comportant un local à usage de menuiserie, et appartenant à la CSI BOFE, Siret 789 508 157.
- **REFUSE l**e prix de 120 000 € (cent vingt mille euros) figurant dans cette Déclaration d'Intention d'Aliéner, conformément à l 'article R213-8 alinéa b du Code de l'Urbanisme.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.
Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 09/04/2025

La Présidente,
Anne LENFANT.

COMMUNAUTE de COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE R.F.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 038-200040111-20250401-24_082-DE

VENTE SCI BOFE / BECKER/1011845/MPZ/DR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Reçu le
31 DEC. 2024
MAIRIE
ENTRE-DEUX-GUIERS

REÇU LE
17 FEV. 2025
169

cerfa

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Ce formulaire est émis par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires[1].

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

☒ Déclaration d'intention d'aliéner un bien (1)
- ☒ Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U) (articles L. 211-1 et suivants du Code de l'urbanisme (2))
- ☐ Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (articles L. 212-1 et suivants du Code de l'urbanisme (3))
- ☐ Compris dans une zone de préemption délimitée au titre des espaces naturels sensibles (articles L. 215-1 et suivants du Code de l'urbanisme (4))

☐ Demande d'acquisition d'un bien (1)
- ☐ Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U.) (2)
- ☐ Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (3)

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt au guichet : 31/12/2024 N° d'enregistrement : 038155242 00046

Prix moyen au m² :

A - Propriétaire(s) du bien

Pour une personne physique (5) :

Nom d'usage 1 | Prénom 1

Profession 1 (facultatif) (6) : .....

Si le bien n'est pas en indivision, veuillez renseigner l'identité de l'éventuel co-déclarant :

Nom | Prénom

Profession 1 (facultatif) (6) : .....

Pour une personne morale (7) :

Dénomination: BOFE

Forme juridique: Société civile immobilière

N° SIRET: 789508157

Nom d'usage du représentant | Prénom du représentant

Si le bien est en indivision (8), soit entre personnes physiques, soit entre personnes morales, indiquer le nombre de co-indivisaire(s) : _____ et compléter la fiche complémentaire « Autre(s) déclarant(s) » (9) en indiquant leur(s) nom(s), prénom(s), adresse(s) et quote(s)-part(s).

[1] Article A 213.1 du Code de l'urbanisme

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 038-200040111-20250401-24_082-DE

Adresse ou siège social (10)

N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage... :

Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA... :

Numéro : Voie : 2 place Jean Moulin

Lieu-dit : Localité : LES ECHELLES

Pays : Division territoriale (si international) :

Code postal : 73360 BP : Cedex :

Téléphone (facultatif) : 06.21.85.11.39 Indicatif (facultatif) :

Adresse électronique (facultatif) :

@

B - Situation du bien

Adresse précise du bien

La cession du bien entraîne-t-elle une division parcellaire ? ☒ Oui ☐ Non

N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage... :

Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA... :

Numéro : Type de voie : Nom de la voie : Les Bauches

Lieu-dit : LES BAUCHES

Localité : ENTRE-DEUX-GUIERS

Code postal : 38380 BP : Cedex :

Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 00ha 10a 37ca

Références cadastrales de la parcelle

Préfixe	Section	N°	Lieu-dit (quartier, arrondissement)	Localité	superficie
	AE	450	LES BAUCHES	ENTRE-DEUX-GUIERS	00 ha 10 a 37 ca

ⓘ Si le bien est situé sur plus de parcelles cadastrales, veuillez renseigner l'annexe dédiée.

Plan(s) cadastral(aux) joint(s) ☒ Oui ☐ Non

C - Désignation du bien

Immeuble

☐ Non bâti ☒ Bâti sur terrain propre

☐ Bâti sur terrain d'autrui, dans ce cas indiquer le nom du propriétaire :

En cas d'indivision, précisez la quote-part du bien vendu :

Nature des droits cédés

☒ Pleine Propriété ☐ Nue-Propriété ☐ Usufruit

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 038-200040111-20250401-24_082-DE

03815524200046

Nature du sol en superficie (m²)

Terres	Prés	Vergers	Vignes	Bois	Landes

Carrières	Eaux cadastrées	Jardins	Terrains à bâtir	Terrains d'agrément	Sol
					1 037 M²

Caractéristiques du bien (hors copropriétés et division en volumes)

☐ Bâtiments vendus en totalité (11) :

VENDU ENVIRON 735 M² LOT TEINTE VERTE AU PLAN DE DIVISION

Surface construite au sol (m²) : _____ Surface utile ou habitable (m²) : _____

Nombre de : ☐ Niveaux _____ ☐ Appartements _____ ☒ Autres locaux Local à usage de menuiserie

Caractéristiques du bien (division en volumes)

☐ Vente en volumes N° des voumes : _____

Caractéristiques du bien (copropriété)

☐ Locaux dans un bâtiment en copropriété (12)

N° d'inscription au registre des copropriétés : _____

Le bien est achevé depuis : ☐ Plus de 4 ans ☐ Moins de 4 ans

Le réglement de copropriété a été publié aux hypothèses depuis : ☐ Plus de 10 ans ☐ Moins de 10 ans

N° du lot	Bâtiment	Étage	Quote-part des parties communes	Nature	Surface utile ou habitable

Lotissement

Bien situé dans un lotissement ? ☒ Oui ⓘ Joindre le réglement et le cahier des charges du lotissement.
☐ Non

Droits sociaux (13)

Désignation de la société : _____ Nombre de parts cédées : _____

Désignation des droits : _____ Nombre total de parts : _____

Nature :

Numéro des parts : _____

La cession conduit-elle l'acquéreur à détenir la majorité des parts de la société ? ☐ Oui ☒ Non

D - Usage et occupation (14)

Usage ⓘ Si plusieurs usages, cocher les cases correspondantes

☐ Habitation ☐ Professionel ☒ Commercial ☐ Agricole

☐ Autre (préciser) : _____

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 038-200040111-20250401-24_082-DE

Occupation

☐ Par le(s) propriétaire(s)

☒ Par un (des) locataire(s) - Le cas échéant, préciser la nature du bail, le montant annuel hors charge du loyer, la date de prise d'effet et de fin de bail et le nom du locataire.

☐ Sans occupant

☐ Autre (préciser) : _____

Une installation soumise à autorisation ou à enregistrement, au titre du code de l'environnement a t-elle été exploitée sur le terrain ?

☐ Oui - S'il y a lieu, joindre les informations dues telles que spécifiées par l'article L. 514-20 du code de l'environnement.

☒ Non

E - Droits réels ou personnels (15)

Grevant les biens : ☒ Oui ☐ Non

Préciser la nature : servitude de passage Indiquer si rente viagère antérieure : ☐ Oui ☒ Non

F - Modalité de la cession ou de la donation

1 - Vente amiable

Prix de vente hors commission (en chiffres) : 120 000,00 (en lettres) : cent vingt mille euros

Si TVA en sus du prix, préciser le montant (en chiffres) : _____

Évaluation hors commission (en chiffres) : _____ (en lettres) : _____

Dont éventuellement inclus : Mobilier : _____ Autres : _____

Vente indissociable d'autres biens : ☐ Oui ☒ Non

Si oui, adresse précise du bien (description à porter en annexe) :

Modalité de paiement

☒ Comptant à la signature de l'acte authentique ☐ À terme (présiser) :

☐ Si commission, montant : _____ ☐ TTC ☐ HT

À la charge de : ☐ Acquéreur ☐ Vendeur

☐ Si paiement en nature

Désignation de la contrepartie de l'aliénation :

Évaluation de la contrepartie : _____

☐ Rente viagère Montant annuel : _____ Montant comptant : _____

Bénéficiaire(s) de la rente :

☐ Droit d'usage et d'habitation ☐ Vente de la nue-propriété

Évaluation de l'usage ou de l'usufruit : _____

Autres modalités de transfert

☐ Échange

Désignation des biens reçus en échange :

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 038-200040111-20250401-24_082-DE

03215524 20046

Montant de la soulte le cas échéant : _____

Propriétaires contre-échangistes :

☐ Apports en société

Bénéficiaire : _____ Estimation du bien apporté : _____

☐ Cession de tantième de terrains contre remise de locaux à construire

Estimation du terrain : _____ Estimation des locaux à remettre (dation) : _____

☐ Location-accession - Estimation de l'immeuble objet de la location-accession : _____

2 - Adjudication (16)

☐ Volontaire ☐ Ou rendue obligatoire par une disposition législative ou réglementaire

☐ Mettant fin à une indivision ne résultant pas d'une donation-partage

Date de l'adjudication : __ __/__ __/__ __ __ __ Montant de la mise à prix : _____

Lieu de l'adjudication :

3 - Donation (17)

☐ Oui ☒ Non

G - Les soussignés déclarent

Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique 1

☒ **1-A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquérir les biens désignés à la rubrique 3 aux prix et conditions indiqués**

Acquéreur - personne physique (facultatif) **(18) :**

Nom d'usage: BECKER

Prénom: Jason

Profession : artisan .....

Acquéreur - personne morale (facultatif) **(18) :**

Nom d'usage du représentant

Prénom du représentant

Dénomination

Forme juridique

N° SIRET

__ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __

Adresse de l'acquéreur (facultatif) **(18) :**

N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage... : _____

Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA... : _____

Numéro : _____ Voie : 9 ZI chartreuse Guiers

Lieu-dit : _____ Localité : ENTRE-DEUX-GUIERS

Pays : _____ Division territoriale (si international) : _____

Code postal : 38380 BP : __ __ __ Cedex : __ __

Téléphone (facultatif) : __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ Indicatif (facultatif) : _____

Adresse électronique (facultatif) :

@

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 038-200040111-20250401-24_082-DE

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur (facultatif) (19) :

☐ **2 - Demande(nt) au titulaire du droit de préemption d'acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués (20).**

☐ **3 - Qu'il est chargé de procéder à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F-2 des biens désignés à la rubrique C appartenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A.**

Fait à : Entre-deux-Guiers

Le : 23/12/2024

Signature et cachet s'il y a lieu

H - Rubrique à remplir si le signataire est le notaire ou un autre mandataire (21)

Nom d'usage: Maître Magali PERRON-ZAMORA

Prénom:

Qualité:

Adresse électronique : @

Adresse

N° de boîte aux lettres, appartement, escalier, étage... :

Nom de l'entrée, immeuble, résidence, ZA... :

Numéro : 97 Voie : allée d'Orgeval

Lieu-dit :

Localité : Entre-deux-Guiers Pays :

Code postal : 38380 BP : Cedex :

Téléphone : 04.79.36.60.33 Indicatif si international) : +

038-155240046

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 038-200040111-20250401-24_082-DE

I - Observations

<u>Remarque :</u> En l'absence de confirmation sur l'existence d'un éventuel droit de préemption au profit de collectivité locale, je vous joins cette DIA sous réserve de l'existence réelle d'un droit de préemption urbain sur le bien vendu.

Cadre réservé au titulaire du droit de préemption

Informations concernant vos données à caractère personnel

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande et pour vous contacter par la suite.
Le responsable de traitement de la déclaration d'intention d'aliéner est la commune de dépôt de votre dossier. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.
Ainsi, pour toutes informations, questions ou exercice de vos droits portant sur la collecte et le traitement de vos données à des fins d'instruction, veuillez prendre contact avec la mairie du lieu de dépôt de votre dossier.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), par courrier :

À l'attention du délégué à la protection des données
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 Paris Cedex 07

VENTE SCI BOFE / BECKER/1011845/MPZ/DR/ /

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 038-200040111-20250401-24_082-DE

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 038-200040111-20250401-24_082-DE

Département de l'Isère
Commune de Entre-Deux-Guiers
Section : AE - Lieu-dit : les Bruches

Propriété SCI BOFE

PLAN PROJET DE DIVISION

Echelle : 1/200
Rattachement : RGF93 - CC45 (Tania)

N°	Nature des modifications	Date

CONVERGENCE
GÉOMÈTRE-EXPERT
47, Allée du Vignal
38580 ENTRE-DEUX-GUIERS
TEL 04 76 26 19 04

Document original établi par M. Gérard COMBAZ, Géomètre-Expert N°OGE 0048, et authentifié par le cachet et la signature électronique

DOCUMENT PROVISOIRE
01/02/2024

GÉOMÈTRE-EXPERT

Légende :

- Application cadastrale (valeur indicative non définie contradictoirement)
- Limite réelle existante
- Limite réelle
- Borne O.G.E.
- Clou, tube ou broche
- Marque de peinture
- Piquet
- Clôture

Appartenance des ouvrages situés proche des limites :

- Ouvrage appartenant à la propriété désignée par la flèche
- Ouvrage mitoyen

Partie destinée à la vente
Superficie réelle = 715 m2

Surplus conservé par le propriétaire
Superficie réelle = 1015 m2

- La superficie réelle exprimée en mètre carré est garantie. Elle correspond à une surface dont la totalité du périmètre a fait l'objet d'un bornage situé d'une délimitation.

- La contenance cadastrale correspond à une quantité de surface non garantie. Elle a été calculée à partir de règles tenant compte de la contenance de la parcelle d'origine et de la forme du plan cadastral. Le totalité du périmètre concerné n'a pas fait l'objet d'un bornage, ni d'une délimitation.

- La superficie apparente exprimée en mètre carré n'est pas garantie. Elle correspond à une surface dont le périmètre est délimité par : des ouvrages, clôtures,végétaux, etc. mais qui n'ont pas fait l'objet d'un bornage ni d'une délimitation. Elle est donnée à titre indicatif.

Le point sur les éventuelles servitudes sera fait sur le terrain lors du levé complémentaire.

Reçu le
31 DEC. 2024
MAIRIE
ENTRE-DEUX-GUIERS

038-155-24200046

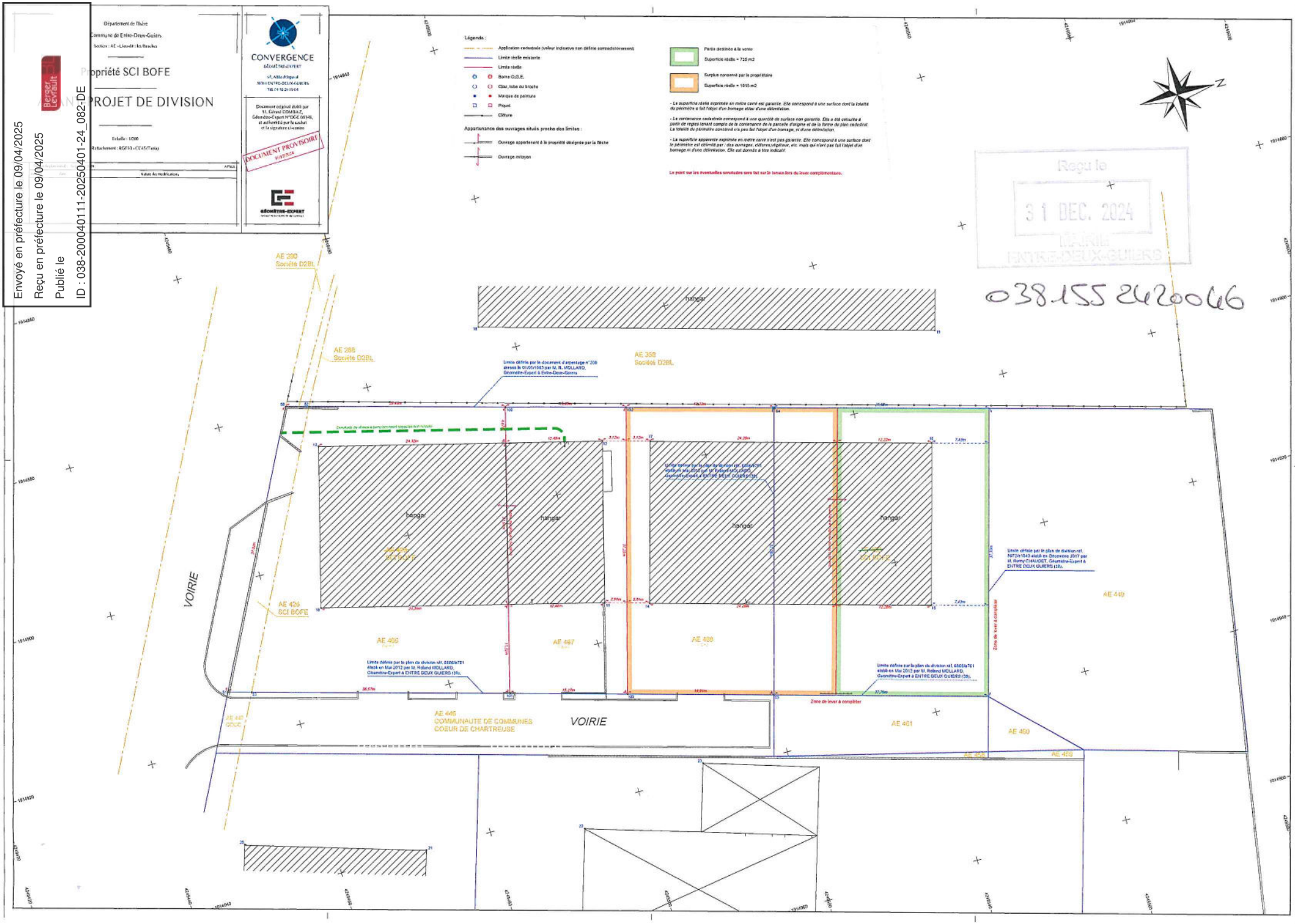

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 038-200040111-20250401-24_082-DE

Département :
ISERE

Commune :
ENTRE-DEUX-GUIERS

Section : AE
Feuille : 000 AE 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 17/12/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Reçu le
31 DEC. 2024
MAIRIE
ENTRE-DEUX-GUIERS

DIA : 038155 24200046

Extrait délivré par le centre des impôts foncier suivant :
Grenoble Sud Isère
Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale Centre des Finances Publiques 38047
38047 GRENOBLE CEDEX 2
tél. 04 76 39 38 76 -fax
ptgc.sud-isere@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr